



Usurpation d'identité et amende

Par **Kate66**, le **18/07/2020** à **19:09**

Bonjour,

J'ai été victime d'usurpation d'identité.

J'ai reçu une amende à mon nom et à mon adresse cependant la plaque d'immatriculation et le véhicule verbalisé ne m'appartiennent pas. (Amende forfaitaire pour excès de vitesse de 135 euros et retrait de 2 points).

En allant à la gendarmerie, l'officier a découvert qu'une personne de mon entourage proche m'aurait vendu son véhicule alors que c'est totalement faux, je n'ai jamais acheté ce véhicule et ne l'ai jamais conduit.

Selon l'officier, un acte de vente aurait été produit et s'était passé en préfecture (un faux acte de vente car je n'ai jamais rien signé). La personne a usurpé mon identité et a fait un faux en imitant ma signature.

J'ai donc porté plainte.

De plus j'ai mon propre véhicule et au moment des faits j'étais sur mon lieu de travail (attestation de présence de mon employeur à l'appui)

j'ai contesté la contravention pour et ai payé la consignation (pas l'Amende m). En PJ : scan de la plainte, de ma carte grise, de l'attestation de présence de l'employeur et du justificatif de consignation. J'ai fait ma demande en ligne.

Pensez vous que ma contestation aura une suite favorable ? Que pensez vous de cette histoire ? Que dois je faire de plus (sachant que ça fait 1 mois et que j'ai aucune nouvelle de la police)

j'ai peur qu'on me retire des points et que cet événement se répète.

Merci d'avance.